

Coopération Sud-Sud : les clubs Dimitra du Sénégal et de la Mauritanie formés grâce à ceux du Niger

Afin que les clubs naissant au Sénégal et en Mauritanie puissent bénéficier de l'expérience du Niger, une série de formations décentralisées a été conduite dans la Région du Fleuve Sénégal, dans le contexte du programme Gestion Intégrée de la Production et des Déprédateurs (GIPD). Une coopération avec le Niger a permis de mener ces activités avec succès.

Depuis 2013, 48 clubs d'écoute Dimitra ont été mis sur pied dans la région frontalière du Fleuve Sénégal (Nord du Sénégal et Sud de la Mauritanie). Initié dans le cadre du programme GIPD de la FAO, avec le soutien technique de FAO-Dimitra, le projet des clubs d'écoute a rapidement connu un important succès (voir article suivant), notamment grâce à la connaissance du terrain de l'équipe de la GIPD. Une présence sur le long terme et la confiance des communautés ont permis à cette équipe de créer 24 clubs d'écoute Dimitra au Sénégal, dans les départements de Podor et Dagana, et 24 clubs en Mauritanie, également dans la Région du Fleuve Sénégal.

Les Champs écoles paysans de la GIPD bénéficient déjà de la présence des clubs d'écoute Dimitra

Après quelques mois d'existence, le programme GIPD dresse un premier bilan positif de l'alliance CEP-CEC.

✱ Pour les populations, la création des clubs Dimitra a permis la participation de toute personne voulant s'impliquer dans la vie de la communauté et les activités de la GIPD. Cette dimension inclusive et transparente de l'approche a suscité un engouement important de la population, comme l'illustre le cas du village de Fanaye (voir page 6).

✱ De par son dispositif (trois groupes par village : jeunes, femmes, hommes qui se réunissent aussi régulièrement en assemblée villageoise), l'inclusion de toutes et tous a permis de faire remonter la voix des « sans voix », en particulier celle des femmes et des jeunes, ce qui a renforcé leur leadership et leur confiance en soi.

✱ Les facilitateurs GIPD sont convaincus de la pertinence de l'approche pour toucher l'ensemble de la communauté. Mettre en place des clubs permet d'éviter les incompréhensions au sein de la population de la localité. La participation communautaire, rendue possible grâce aux clubs, vient en complément idéal de la dimension participative mise en œuvre dans le cadre de la formation dans les champs écoles paysans.

Les clubs d'écoute communautaires Dimitra (CEC) sont des espaces de communication participative autonomes, sensibles au genre et tournés vers l'action. Ils visent à améliorer l'accès à l'information et à la communication des populations rurales, particulièrement les femmes et les jeunes, pour leur autonomisation socio-économique et politique et leur sécurité alimentaire. Cette approche, qui a fait ses preuves en République démocratique du Congo et au Niger, est également développée au Ghana et au Burundi. Au Sénégal et en Mauritanie, le projet des CEC a un aspect particulièrement novateur lié à la complémentarité entre les clubs d'écoute communautaires Dimitra et les champs écoles paysans (CEP), deux approches participatives de la FAO contribuant tant à la réduction de la pauvreté et de la faim qu'au renforcement de la cohésion sociale et de l'action collective.

Dans le cadre de cette alliance méthodologique, les clubs viennent en appui aux CEP en tant que méthode de communication participative sensible au genre en milieu rural. Les CEC comptent entre 15 et 30 personnes de la communauté, et sont constitués majoritairement de membres des CEP, sur base volontaire. Les clubs d'écoute travaillent en partenariat avec les radios écoutées en milieu rural dans les langues locales. Des programmes radio-phoniques sont conçus sur des thèmes choisis par les membres des CEC. Généralement, les thèmes développés concernent la sécurité alimentaire, la nutrition, les pratiques agricoles, l'accès à la terre, à l'éducation, aux services mais également des questions sociales comme

les violences à l'encontre des femmes, la santé de la reproduction, etc.

Lors de la diffusion des émissions, les membres des clubs réalisent une écoute active, suivie par des discussions visant la recherche et la mise en œuvre de solutions aux problèmes identifiés. Ils recherchent ensuite les moyens d'action afin de mettre en œuvre les activités choisies. Les CEC suscitent des changements significatifs dans le domaine agricole, mais renforcent également l'unité sociale, en donnant la parole à toutes et à tous.

Echange d'expériences et de bonnes pratiques au Sénégal et en Mauritanie

En plus de renforcer la sensibilité au genre des champs écoles, les clubs d'écoute permettent leur mise en réseau et l'échange de bonnes pratiques entre les clubs et avec les communautés. Les CEC et les CEP ont donc un impact sur toute la population.

Que ce soit au niveau local, régional ou national, les initiatives des clubs communautaires Dimitra sont tournées vers la mise en réseau et le partage d'expériences. Au Niger, la FAO et son organisation locale partenaire ont mis en place plus de 630 clubs d'écoute communautaires Dimitra depuis 2009, rassemblant un total de plus de 12.000 membres femmes et hommes. C'est donc tout naturellement que le Niger a mis ses forces vives à disposition pour renforcer d'autres clubs en Afrique subsaharienne.





© Ibrahim A. Hama

Fin mars 2014, une série de formations a ainsi été organisée par l'équipe du projet à l'intention des facilitateurs des champs écoles paysans de la GIPD (qui suivent également les activités des clubs d'écoute Dimitra) et des leaders des clubs d'écoute communautaires.

La formation des superviseurs des clubs d'écoute communautaires du Sénégal (qui sont en fait les facilitateurs de la GIPD suivant les CEP) a eu lieu à Saint Louis et a permis de renforcer les capacités des participants afin qu'ils soient plus à même d'accompagner la vie des clubs d'écoute. Dans le souci de valoriser la dimension participative de l'approche Dimitra, les superviseurs ont, à l'unanimité, décidé de changer l'appellation «superviseur» en «facilitateur».

Cette formation des facilitateurs était centrée sur la mise en place des clubs d'écoute (assurer l'adhésion des communautés à la dynamique, la mise en place des clubs, la sélection et discussion des thématiques). Des éléments pratiques ont été clarifiés avec les participants au niveau du village et au niveau des clubs d'écoute (organisation, discussions, mise en commun et synthèse, mise en œuvre des actions, suivi des changements engendrés, etc.), avec une attention particulière sur le rôle des facilitateurs/trices dans ce processus.

Une formation pour les leaders des CEC a également été conduite, suivant un programme similaire à celle des facilitateurs/trices et avec pour thème central le fonctionnement des clubs d'écoute communautaires dans la pratique. Les différentes étapes du fonctionnement interne des clubs ont été détaillées, notamment l'identification et la priorisation

des thèmes, la constitution du grenier à thèmes du club et/ou du village (réserve de sujets à aborder) ou encore la mise en œuvre des actions et le suivi de la mise en œuvre.

Le rôle des leaders a également été largement évoqué. Leurs attributions comprennent la convocation et l'animation des réunions, le suivi de la mise en œuvre des décisions prises, la communication avec les facilitateurs et avec les partenaires. Il est important d'engager une dynamique réellement participative, ce qui rend indispensable l'implication pleine et entière de tous les membres, dans les discussions, dans les actions menées, et dans la capitalisation des acquis.

Lors des formations, d'autres points essentiels ont été abordés de manière systématique, en particulier le genre qui est partie intégrante de l'approche, les relations avec les radios et l'élaboration de rapports sur les activités des CEC, essentiel pour pouvoir évaluer les changements induits, mettre en réseau les clubs et pour assurer un suivi de qualité.

Suite à ces formations, les leaders des clubs du Sénégal et de la Mauritanie se sont engagés à organiser des assemblées villageoises pour restituer la formation qu'ils ont reçue et mettre en application les connaissances acquises pour dynamiser les clubs qui ne fonctionnent pas encore très bien. Les facilitateurs accompagneront le processus en étant mieux outillés.

Au final, cette initiative de coopération Sud-Sud facilitée par la FAO a permis la formation des 16 facilitateurs à l'approche des clubs d'écoute dans la pratique et des 48 leaders des CEC des deux pays à la gestion des clubs, avec

Check-list établie par les facilitateurs/trices pour garantir la bonne mise en place des CEC

- Partir d'une expression de besoins (pertinence d'introduire les CEC)
- Réaliser un diagnostic participatif (connaître la situation de base)
- Avoir une «bonne porte d'entrée» dans le village, au moins une personne ressource qui connaît bien le milieu et le village
- Faire une bonne sensibilisation villageoise
- Mettre en avant le recours aux solutions endogènes dans la résolution des problèmes à identifier, dès le début du processus (sensibilisation et assemblée villageoise)
- Impliquer toute la communauté en veillant à s'assurer d'une bonne représentativité des différentes composantes du village (groupes sociaux, quartiers, OP, etc.)
- Valoriser l'existant en termes d'organisation et ressources humaines
- Renforcer les capacités des points focaux (facilitateurs, leaders)
- Bien préparer les assemblées villageoises
- Veiller à une bonne appropriation du processus des CEC par les acteurs engagés
- Prendre en compte la dimension genre dans toutes les activités
- Eviter le cumul des responsabilités (notamment avec d'autres organisations)

l'accompagnement des facilitateurs/trices et de la coordination du projet. L'alliance méthodologique entre les clubs d'écoute Dimitra et les champs écoles a été clarifiée au niveau pratique et offre de très belles perspectives d'avenir.

✳ **Pour en savoir plus, contacter:**
Ibrahim A. Hama, GIPD
ibrahimabouacar.hama@fao.org

Yannick De Mol, FAO-Dimitra
yannick.demol@fao.org